

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 87 (1990)
Heft: 1-2

Rubrik: Miel suisse, miel de qualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MIEL SUISSE, MIEL DE QUALITÉ

La situation des miels face au Marché commun

L'apiculteur suisse a le privilège de pouvoir vendre son miel au prix le plus élevé de toute l'Europe (14 fr. 50 le kilo). Ce qui le place bien au-dessus de la moyenne des prix de la CEE (environ 5 francs le kilo) et en particulier de l'Espagne (environ 2 francs le kilo, mais 10 francs au détail en 1989, pour un miel «cultivada y embotellada por», c'est-à-dire un miel mis en pots par l'apiculteur lui-même, et non pas vendu à une coopérative qui le conditionne, avec d'éventuels abus, comme pour les vins). D'autre part, selon la revue «*Trait d'union des apiculteurs de Haute-Savoie*» de l'automne 1989, en France des grossistes offrent entre 6 et 9 francs français le kilo, suite à la récolte importante de miel de colza et de tournesol...

Cependant, si l'on songe à ce que l'avenir peut nous réservier avec le grand marché de 1993, on est en droit de s'interroger: combien de temps encore garderons-nous notre privilège?

Dans le monde, quelque 5 millions apiculteurs produisent 980 000 tonnes de miel. Les principaux pays importateurs sont, dans l'ordre, l'Europe, avec 40% de ce marché, suivie des Etats-Unis (23%) et du Japon (13%).

Les principaux pays exportateurs sont le Mexique (20%), la Chine (16%), l'Argentine (10%) et l'URSS (9%) tous en quête de devises fortes. D'autre part, il faut tenir compte que la production mondiale évolue constamment (+ 2% tous les ans).

Lorsqu'on étudie de plus près le marché du miel, on constate qu'il existe des différences de prix importantes entre les miels de cru (miellat, callune, miel de haute montagne, etc.) et les «toutes fleurs» ou certains miels monofloraux (colza, tournesol). Les premiers sont facilement valorisables. Les autres sont en concurrence directe avec les miels d'importation.

L'Allemagne, le plus gros importateur européen, a compris depuis fort longtemps qu'il fallait différencier son miel national des miels d'importation. Ainsi les miels portant le label de l'ADIZ se vendent sans problème. Les Luxembourgeois ont opté pour la même politique avec leur marque nationale. En Belgique les apiculteurs possèdent l'étiquette «miel de qualité» délivrée par le CARI. Les Français ont à l'étude un projet de norme AFNOR qui va aussi dans ce sens, mais qui permet l'acceptation de nombreux miels d'importation.

L'objectif premier de ces normes n'est pas de définir des barrières économiques, mais bien de différencier un produit de qualité (jeune, stable, non dégradé) d'un produit généralement plus vieux, retravaillé et souvent

plus ou moins dégradé. Bien que poursuivant le même objectif, les critères retenus ne sont pas toujours identiques.

Au niveau européen, il est certain que, dans un avenir proche, les apiculteurs devront œuvrer pour proposer un système commun de normes qui permettrait d'assurer la vente du miel européen à des prix intéressants.

Une coutume veut que le prix du miel suive le prix du beurre (cela aussi bien pour la Belgique que pour la RDA). Dans la SBZ, M. P. Euthin dit que chez lui, en RDA, dans le commerce, 1 kg de beurre et 1 kg de miel coûtent le même prix, soit 10 DM (de RDA). Actuellement en Suisse 1 kg de beurre coûte environ 14 fr. 60.

Le prix du miel n'influence que peu la personne qui recherche la qualité.

Tableau des différentes normes utilisées ou à l'étude dans la CEE

Norme	ADIZ	Lux.	CARI	AFNOR	CEE
Humidité	18,5%	20%	18,5%	18%	21% (1)
HMF	15	—	5	15	40 (3)
Indice de saccharase . . .	10	—	—	—	— (2)

(1) Ne tient pas compte des miels de bruyère.

(2) Cet indice est beaucoup plus sensible aux élévations de température que l'indice diastasique (l'indice de saccharase permet de déceler les miels pasteurisés).

(3) L'hydroxyméthylfurfural (HMF) est un composé formé par la décomposition du fructose en présence d'acides, notamment l'acide formique, présent naturellement dans le miel. C'est donc un produit de dégradation et qui peut se former soit lors d'un chauffage du miel, soit par un stockage à température trop élevée, soit suite au vieillissement, soit encore par l'addition de sucre inverti. Bien que ce composé n'existe pas en tant que tel dans le miel des ruches, des miels frais peuvent en contenir de 0,6 à 2 mg/kg. Plus cette teneur sera faible, plus on pourra être certain d'avoir un miel pur dont le fructose n'aura pas été dégradé.

Cet article est repris en partie des *Carnets du CARI* N° 21, rédaction de M. Etienne Bruneau, responsable de ce Centre apicole de recherche et d'information, qui possède un laboratoire indépendant dans l'université, section de zoologie de l'UCL. Pour effectuer les recherches, tester les nouveaux produits, ils ont à disposition 90 ruches et emploient à plein temps 7 personnes, sans compter les étudiants, qui sont des chercheurs bénévoles à qui le centre confie certains travaux de recherche.

Pour ce qui concerne le CARI, les informations suivantes sont demandées pour faire les analyses du miel :

Date de la récolte.

Lieu de la récolte, avec l'adresse du rucher et, s'il y a eu transhumance, l'endroit.
(Suite en p. 34)

Statistique du miel pour l'année 1986 dans les 12 pays de la CEE

Pays	B	DK	D	GR	Esp.
Production (en to) en 1985	680	3000	11 000	10 273	16 000
Production (en to) en 1986	880	4000	16 243	11 590	16 000
Production (en to) en 1987	840	2500	15 814	12 628	22 000
Production moyenne (1985, 1986, 1987)	800	3167	14 352	11 497	18 000
Production en % de la CEE	0,96%	3,82%	17,31%	13,87%	21,71%
Moyenne des ruches (1985, 1986)	100 000	100 000	1 077 274	1 300 000	1 556 000
Superficie en km ²	30 507	43 000	248 000	133 000	507 000
Nombre de ruches pour 1 km ²	3,3	2,3	4,3	9,8	3,1
Nombre d'apiculteurs (1985, 1986)	12 000	10 000	93 150	23 500	20 000
Nombre moyen de ruches/apiculteur	8,3	10,0	11,6	55,3	77,8
Rendement moyen par ruche en kg	8,0	31,7	13,3	8,8	11,6
Rendement par hectare	26	74	58	86	36
Nombre de prof. avec + de 150 ruches	0	60	400	4000	7000
Rendement moyen par ruche en kg	0	36	19	14	11
Utilisation en 1986 (en to)	5000	6500	80 000	10 735	16 500
Consommation (en kg/tête)	0,5	0,8	1,3	1,8	0,4
Importations en 1985 (en to)	3000	2000	86 452	1000	5000
Importations en 1986 (en to)	2000	1002	85 546	557	6750
Importations en 1987 (en to)	3300	1000	81 576	1135	8000
Exportations en 1986 (en to)		250	15 000	214	19 000
Prix de vente moyen à la production en Fr/kg en 1986	11,57	4,56	8,47	6,59	2,17
Prix moyen à l'importation en Fr/kg en 1986	2,01	2,28		2,24	1,72
Degré d'approvisionnement 1985	13,6%	60,0%	15,0%	91,0%	88,0%
Degré d'approvisionnement 1986	17,6%	61,5%	20,3%	108,0%	97,0%
Degré d'approvisionnement 1987	20,0%	40,8%	18,8%		86,3%
	Kg/ruche	Nb. ruches/km ²	Total/kg/km ²		Fr/km ²
Rendement maxi. par ruche en kg	DK	32	2,3	74	336
Rendement maxi. par ruche en kg	GR	9	9,8	86	570
Rendement maxi. par ruche en kg	Esp.	12	3,1	36	77
Rendement maxi. par ruche en kg	F	15	2,4	37	108
Rendement maxi. par ruche en kg	D	13	4,3	58	490
Rendement maxi. par ruche en kg	B	8	3,3	26	303
Rendement maxi. par ruche en kg	Suisse	11	6,2	65	945
Rendement maxi. par ruche en kg	NL	11	2,5	29	196

Selon COPA/COGEPA et statistiques du Secrétariat des paysans suisses

F	Irl.	I	Lux.	NL	P	UK	CEE (12)	Suisse
12 000	200	7000	80	1000	2800	3000	67 033	2090
25 000	200	9000	80	1000	2800	1251	88 044	3006
24 000	200	10 000	30	900	3500	1268	93 680	2977
20 333	200	8667	63	967	3033	1840	82 919	2691
24,52%	0,24%	10,45%	0,08%	1,17%	3,66%	2,22%	100%	3,25%
320 000	16 000	950 000	10 400	85 000	210 000	240 000	6 964 674	256 000
551 500	83 300	301 200	2195	33 419	92 000	230 000	2 255 121	41 293
2,4	0,2	3,2	4,7	2,5	2,3	1,0	3,1	6,2
100 000	1600	75 000	900	12 000	70 000	46 600	464 750	20 000
13,2	10,0	12,7	11,6	7,1	3,0	5,2	15,0	12,8
15,4	12,5	9,1	6,1	11,4	14,4	7,7	11,9	10,5
37	2	29	29	29	33	8	37	65
1800	0	1000	2	3	0	120	14 385	0
20		20	88	113		10		
32 300	1750	19 000	240	9000	3400	20 397	204 822	8739
0,6	0,5	0,3	0,7	0,75	0,34	0,36	0,63	1,31
7551	1000	8000		4000	1000	19 000	138 003	5368
10 069	800	7766	0	5740	585	19 855	140 670	5733
9013	800	8380		5701	700	23 534	143 139	5499
1660		370	0	1954	340	1111	39 899	
2,93	8,15	6,79	7,44	6,79	5,54		4,80	14,50
2,64	2,17	2,05	5,79	2,50	1,94	1,54	2,24	
60,0%	10,0%	37,0%	33,0%	13,0%	75,0%	13,4%	35,0%	28,0%
77,4%	11,4%	47,4%	33,3%	11,1%	82,4%	6,1%	43,0%	34,4%
75,0%		52,6%	13,0%	8,3%	102,9%		39,0%	35,1%

Type de végétation (prairies, bois, parcs, etc., ou colza, robinier).

Extraction : réalisée sur ... colonies de production et/ou ... ruchettes. Poids total de la récolte

Opérations partiellement effectuées sur le miel : ensemencement (spécifier le miel qui a servi à ensemencer, + le pour cent; mélange de miels provenant de plusieurs régions; mélange de récoltes effectuées à des dates différentes.

Pour l'analyse simple (humidité et gustative), premier échantillon gratis pour les membres et 17 francs par échantillon pour les non-membres ou les échantillons suivants.

Analyse des matières insolubles au prix de 6 fr. 50 l'échantillon.

Analyse de la teneur en cendre au prix de 6 fr. 50 l'échantillon.

Analyse de l'indice diastasique au prix de 10 francs l'échantillon.

Etude du pourcentage pollinique au prix de 12 fr. 50 l'échantillon.

Les étiquettes nominatives sont fournies au prix de 5 fr. 20 le cent (au minimum 250).

Les étiquettes de qualité sont fournies au prix de 7 fr. 30 le cent (au minimum 60).

Sur chaque étiquette il est indiqué le type de miel (goût), le numéro de l'analyse et la date de la récolte.

Pour compléter cet article, il est bon de connaître comment se situent nos collègues de la CEE. Le tableau vous donne une idée générale des problèmes de nos collègues apiculteurs. Les chiffres ont été repris dans deux revues différentes et il y a, à mon avis, quelques problèmes en ce qui concerne les productions annoncées, surtout pour la production des Hollandais et des Suisses.

